lyonnais ne sont pas des plus variées et sont encore à notre disposition, non plus manuscrites cette fois, mais imprimées.

L'affirmation de M. l'abbé Sachet eût été encore plus concluante s'il eut, en regard de la liste des manuscrits consultés par Bullioud, indiqué ce que sont devenus ces divers textes. Comme la chose en vaut la peine, voici la restitution qu'il m'a été possible d'établir.

Le Martyrologium ecclesiæ Lugdunensis est conservé, dans une copie du xvii siècle chez les Pères Maristes de Sainte-Foy lès-Lyon.

Le traité De bellis et induciis a été publié par Menestrier comme appendice à son Histoire civile et consulaire; j'ai appris récemment qu'il en existait une copie, signée Bellièvre, à la bibliothèque du Vatican, fonds de la reine Christine.

Si je ne m'abuse, le Compendium actorum capitularium se trouve aux archives départementales du Rhône.

Le Cartularium duplex instrumentorum ecclesiæ majoris et probationum canonicorum, primum Gaspari Mitte, alterum H. de Cremeaux, est celui qui fut revendiqué à la vente de Verna par les archives du Rhône, ou un autre semblable, car il en existe plusieurs.

L'Obituaire de Saint-Paul est la propriété des Jésuites de Lyon.

Le Cartulaire de l'Île-Barbe se trouve aux archives du du Rhône et va être publié incessamment par M. Guigue. Celui de Savigny l'a été par Auguste Bernard.

L'Inventarium chartarum S. Irenæi se trouve aux archives du Rhône en multiples exemplaires.

Le Lugdunum priscum de Bellièvre a été édité en 1846 par Monfalcon, et ses manuscrits se trouvent à la Bibliothèque Nationale, latin 13122-8.